- Fabrication mécanique du verre

Agent de maintenance industrielle

CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION
Niveau 3

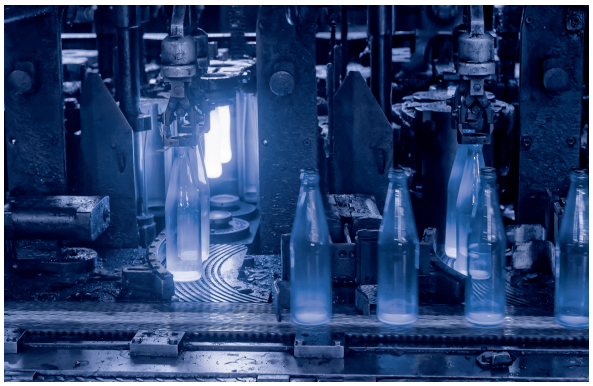

Missions

À partir d'instructions et consignes, dans le respect des procédures, des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, l'agent en maintenance industrielle intervient sous la responsabilité d'un technicien ou d'un responsable de maintenance, sur tout ou partie d'équipements de fabrication mécanique du verre, par procédé continu, discontinu ou mixte, automatisées ou non comportant des fonctions mécaniques, électriques, hydrauliques et/ou pneumatiques dans un contexte d'automatisme, robotique et d'informatique industrielle.

Il/elle réalise ses interventions sous la responsabilité d'un technicien ou d'un responsable de maintenance.

Il/elle travaille au sein d'une équipe de maintenance qui peut être pluridisciplinaire.

Activités

- Préparation des interventions de maintenance sur des équipements pluri-technologiques de fabrication mécanique du verre
- Réalisation des interventions de maintenance corrective et préventive de niveau 2 en autonomie et de niveau 3 sous supervision d'un technicien sur des équipements pluri-technologiques de fabrication mécanique du verre
- Suivi des interventions de maintenance, appui technique aux utilisateurs et propositions d'amélioration dans l'objectif de fiabilisation des équipements de fabrication mécanique du verre

Métiers liés

- Électromécanicien
- mécanicien
- électricien

CERTIFICATEURS

FVC - Federation du crital et du verre
CPNE FP de la branche du Cristal, du verre et du Vitrail

CONVENTION COLLECTIVE

1821 Convention collective nationale des professions regroupées du cristal, du verre et du vitrail

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par candidature individuelle
- Par expérience (VAE)

BLC01 - Préparer des interventions de maintenance

- Pré-diagnostiquer un dysfonctionnement sur des équipements pluri- technologiques
- Organiser son intervention

BLOC02 - Réaliser des interventions de maintenance corrective et préventive

- Selon les habilitations et autorisations, remplacer par échange standard des organes ou composants mécaniques, hydrauliques, pneumatiques ou électriques
- Réaliser des opérations de maintenance à caractère préventif, systématique ou conditionnel

BLC03 - Effectuer un suivi technique et proposer des améliorations

- Détecter des améliorations possibles
- Conseiller techniquement les utilisateurs
- Rendre compte de son intervention et des suites éventuelles à donner

Modalités d'évaluation

Livret de description de l'activité
Questionnaire technique
Evaluation au poste
Entretien final